

**ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 29 MARS 2017**  
**Centre sportif de Versoix**  
**Restaurant Le Repère**  
**à 18h30**

ORDRE DU JOUR

- 1) Constitution de l'Assemblée générale
  - 2) Election des scrutateurs
  - 3) Approbation du PV de l'AG du 3 MARS 2016 (visible sur [www.ader-versoix.ch](http://www.ader-versoix.ch))
  - 4) Rapport de la présidence (Jérôme Picot)
  - 5) Rapport du trésorier (Fabrice Goncalves)
  - 6) Rapport des vérificateurs des comptes (Vincent Bardet et Marc-André Cartier)
  - 7) Rapport des activités 2016
    - 7.1 Caisse à savon et Fête de la jeunesse (Michel Jaeggle)
    - 7.2 Concours de déguisement de l'Escalade (Michel Jaeggle)
  - 8) Approbation des rapports et décharge au comité
  - 9) Projets 2017 (Claudio Pisani)
    - 9.1 Participation à la Fête de la Jeunesse et au Concours de déguisement de l'Escalade
    - 9.2 Conférences
    - 9.3 Poursuite développement de l'ADER
  - 10) Présentation du budget (cotisation maintenue)
  - 11) Mise au vote du budget
  - 12) Elections
    - 12.1 d'un(e) président(e)
    - 12.2 du comité
    - 12.3 de deux vérificateurs aux comptes et d'un suppléant
  - 13) Présentation nouveau logo ADER : Helena Zanelli, Frédéric Dupanloup
  - 14) Divers
-

## ANNEXES

- Bilan et compte d'exploitation au 31.12.2016
- Rapport du trésorier
- Budget 2017
- Rapport Caisses à savon et Fête de la jeunesse
- Rapport Concours de déguisement de l'Escalade
- Synthèse des objectifs et actions de l'ADER
- Adhésions et démissions de membres en 2016
- Composition du comité 2017 et vérificateurs aux comptes
- Liste des membres

## INVITES

- |  |          |
|--|----------|
| ➤ Mme Sabine Dubois<br>Déléguée à la promotion économique de Versoix | Présente |
| ➤ M. Christophe Domenig<br>La Mobilière                              | Présent  |

## LISTE DES PRESENCES

Entreprises représentées	11
Membres excusés	7
Membres absents	13
<b>Nombre de membres au 29 mars 2017</b>	<b>31</b>

## OUVERTURE DE LA SEANCE A 18H30

**M. Jérôme Picot**, président, déclare ouverte la 20ème Assemblée générale de l'ADER et remercie les membres de leur présence. Il souhaite également la bienvenue à Mme Sabine Dubois, déléguée à la promotion économique de Versoix et M. Christophe Domenig de la Mobilière (nouveau membre) et les remercie d'avoir accepté notre invitation.

### 1) Constitution de l'Assemblée générale

**M. Jérôme Picot** constate que 11 entreprises sont représentées ce soir. La majorité absolue est donc de 6 voix pour les votations proposées par le comité au cours de la présente séance, valablement constituée et cite les membres qui se sont excusés :

Carrosserie Binggeli Sàrl  
Couscous Dar Ali  
Environnement 2000 SA  
NextDesign  
Transvoir SA  
Verselec SA  
Versoix-Région

### 2) Election des scrutateurs

**M. Jérôme Picot** s'adresse à **M. Pierre Schenker** qui accepte de fonctionner en tant que scrutateur pour cette Assemblée générale.

### 3) Approbation du pv de l'AG du 3 mars 2016 (visible sur [www.ader-versoix.ch](http://www.ader-versoix.ch))

Aucune question ni remarque n'étant formulée au sujet du procès-verbal visible sur le site [www.ader-versoix.ch](http://www.ader-versoix.ch), celui-ci est approuvé et décharge est donnée au secrétariat. Remerciements à **Mme Merazzi** qui en était l'auteur.

### 4) Rapport de la présidence

**M. Jérôme Picot** annonce qu'il démissionne de la présidence pour la raison essentielle qu'il a mal estimé l'ampleur de la tâche qui l'attendait. Il déclare que **M. Claudio Pisani** se présentera pour la présidence de l'ADER.

Pas de rapport à ce jour.

### 5) Rapport du trésorier (exercice 2016)

**M. Fabrice Goncalves** distribue le bilan et le compte d'exploitation 2016. (voir annexe)

Rapport du trésorier (voir annexe)

### 6) Rapport des vérificateurs des comptes (Vincent Bardet et Marc-André Cartier)

**M. Vincent Bardet** ayant démissionné de l'ADER, **M. Marc-André Cartier** a procédé à la vérification des comptes et recommande de les approuver.

## 7) Rapport des activités 2016

7.1 Caisses à savon et Fête de la jeunesse (**M. Michel Jaeggle**) (voir annexe)

7.2 Concours de déguisement de l'Escalade (**M. Michel Jaeggle**) (voir annexe)

## 8) Approbation des rapports et décharge au comité

Les trois rapports annexés au présent procès-verbal sont mis à l'approbation par vote :

Rapport des comptes : 12 oui / 1 abstention

Rapport du président : 7 oui / 2 non / 4 abstentions

Rapport des activités 2016 : 9 oui / 3 non / 2 abstentions

Décharge est donnée au comité suite aux votes.

## 9) Projets 2017 (M. Claudio Pisani)

Remarque : **M. Claudio Pisani**, membre sortant du comité, ne souhaite pas remettre son rapport.

## 10) Présentation du budget (cotisation maintenue)

Le barème des cotisations, approuvé lors de l'Assemblée générale 2016 et appliqué lors de l'envoi des cotisations 2016, est fortement remis en question.

**M. Jérôme Picot** rappelle que le nouveau barème des cotisations avait été largement débattu en comité et clairement défini lors de l'Assemblée générale 2016.

Une discussion est engagée, notamment avec les représentants de l'UBS et Raiffeisen, qui ne sont pas d'accords avec le nouveau barème et précisent que leur préoccupation est partagée par d'autres membres.

Les membres présents font également part de leur désaccord à ce sujet et la question d'un barème revu à la baisse est largement débattue.

S'agissant des membres qui ont démissionné en 2016 suite essentiellement à l'augmentation des cotisations, M. Jean-Marc Leiser est d'avis qu'il faut essayer de les faire revenir en faisant valoir une cotisation revue à la baisse.

**M. Claudio Pisani** n'est pas du tout d'accord avec cette approche et pense plutôt à intensifier le démarchage qui est en cours. Plusieurs entreprises ont été démarchées par le secrétariat et un planning des rendez-vous est actualisé régulièrement. Cela fonctionne très bien mais il faudra encore un peu de temps pour voir arriver de nouveaux adhérents. Deux admissions ont été enregistrées en 2017 auxquelles viendront s'ajouter d'autres admissions suite aux rendez-vous qui sont en cours avec les entreprises de Versoix et Terre Sainte.

**M. Pierre Schenker** estime qu'il serait dommage de « revenir en arrière » et rappelle que l'ADER fera et entreprendra que ce que cette Assemblée souhaitera qu'elle fasse.

A l'issue des discussions, **M. Jean-Marc Leiser** demande que soient votées les trois questions débattues, à savoir :

### 1. **Sur le principe d'une réduction pour tous de la cotisation fixée en AG 2016 :**

6 oui / 3 non / 2 abstentions

### 2. **Sur le principe d'une cotisation unique :**

3 oui / 5 non / 3 abstentions

3. **Cotisation ramenée à CHF 250. -- pour les sociétés simples et à CHF 350. -- pour les SA :**

6 oui / 2 non / 3 abstentions

11) Mise au vote du budget

Aucun vote n'a été enregistré.

12) Elections

12.1 d'un(e) présidente(e)

Au regard de ce qui précède, **M. Claudio Pisani** n'est pas intéressé par la présidence du comité de l'ADER. Il ne désire plus non plus faire partie du comité.

12.2 du comité

**M. Jérôme Picot** relève la démission de M. Pierre Schenker (membre,) courant 2016 et cite les membres du comité actuel :

Jérôme Picot, président (démission), Dominique Ludi, vice-président, Fabrice Goncalves, trésorier, Claudio Pisani, secrétaire général (démission), Pierre Dupanloup, consultant, Michel Jaeggli (démission), Martine Merazzi, secrétaire administrative, Carl Buchmann, membre.

**M. Jean-Marc Leiser** demande à rejoindre le comité.

**M. Jérôme Picot**, président, le remercie et demande à l'Assemblée si quelqu'un d'autre est intéressé à rejoindre le comité mais tel n'étant pas le cas, il propose de passer au vote du nouveau comité :

9 oui / 2 abstentions

12.3 de deux vérificateurs aux comptes et d'un suppléant

**MM Marc-André Cartier** et **Vincent Pessotto** se propose en tant que vérificateur.

13) Présentation nouveau logo ADER : Helena Zanelli, Frédéric Dupanloup

Dans le contexte actuel, la présentation est annulée.

14) Divers

Pas de divers.

La parole n'étant plus demandée, **M. Jérôme Picot** remercie chacun de sa participation et invite les membres présents à se rendre au repas du restaurant Le Repère.

Séance levée à 21h15

